

Maïsadour intensifie son engagement pour relancer la filière volaille et offre un soutien financier inédit aux éleveurs

Haut-Mauco, le 28 avril 2025. Face à une demande soutenue de volailles et à des attentes sociétales de plus en plus fortes, Maïsadour lance un nouveau plan de développement pour relancer la production avicole. L'objectif : accompagner la création de bâtiments d'élevage, valoriser l'engagement des éleveurs et faire rayonner la filière au niveau régional et national. Ce plan de développement s'inscrit pleinement dans la stratégie d'entreprise AMBiTiON 2030, et plus particulièrement dans son Pilier 2 « Filières à valeur ajoutée », qui vise à structurer des filières durables, performantes, et rémunératrices pour les agriculteurs. À cette occasion, Maïsadour donne rendez-vous à tous les acteurs de la filière avicole le 19 juin prochain pour échanger avec eux sur les enjeux du secteur et présenter ce plan.

Une stratégie essentielle pour répondre aux besoins immédiats et structurer l'avenir

À l'automne 2024, un premier plan d'évolution de la rémunération des éleveurs avait été acté par les membres du Conseil de la Coopérative pour la production des volailles IGP Landes en cabanes. Ses mesures comprenaient des primes supplémentaires pour atteindre les objectifs de la filière et ainsi assurer les volumes nécessaires aux abattoirs.

En 2025, Maïsadour poursuit son engagement en faveur de la filière volailles avec le lancement d'un plan de développement ambitieux et inédit.

Portée par une hausse constante de la consommation en volailles, la production avicole retrouve des perspectives encourageantes dans la région. La Coopérative souhaite accélérer la création de bâtiments d'élevage, avec une subvention directe à l'installation, applicable à tous les types de production (Volaille standard (1 350m²), Plein Air (400m²), Liberté (Cabane)), en s'appuyant notamment sur sa filiale Elevage Service pour la construction de nouveaux bâtiments.

Ce dispositif vise à répondre à des besoins de production immédiats des sites de transformation de Fermiers du Sud-Ouest (la filière volailles de Maïsadour). Ainsi, 150 nouvelles cabanes sont nécessaires pour produire 450 000 poulets à court terme, et 15 bâtiments standards devraient être construits d'ici 2029 pour assurer la production de 3 millions de poulets supplémentaires et 50 nouveaux bâtiments 400m² devraient permettre de produire 700 000 volailles en plus.

Type d'élevage	Nombre de bâtiments nécessaires	Nombre de volailles supplémentaires	Soit
Élevage liberté	150 nouvelles cabanes	450 000	12 cabanes par éleveur
Élevage standard	15 nouveaux bâtiments d'ici 2029	3 millions	1 bâtiment par éleveur
Élevage plein-air	50 nouveaux bâtiments	700 000	3 bâtiments par éleveur

Patrick Faget, Directeur de la Branche Élevage : *« Ce plan traduit notre volonté d’agir de manière concrète et immédiate pour soutenir nos éleveurs, tout en construisant une vision de long terme pour la filière. Il s’agit d’un véritable levier pour relancer l’investissement sur nos territoires et garantir une souveraineté alimentaire durable, en phase avec les attentes des consommateurs. »*

Un accompagnement financier et humain pour les éleveurs d’aujourd’hui et de demain

Maïsadour accompagne ainsi les agriculteurs intéressés par l’installation ou la diversification grâce à :

- Une prime d’installation fixe versée dès la construction du bâtiment, pour amorcer le projet sans risque
- Un complément de prix pendant toute la période d’amortissement, garantissant un revenu stable et anticipable
- Un accompagnement personnalisé par les techniciens de la coopérative : conception, montage, démarches réglementaires, mise en production, suivi technique
- Un cadre contractuel sécurisant, avec un débouché garanti via la filière Fermiers du Sud-Ouest

En complément, un travail est mené pour faciliter la transmission d’exploitations, enjeu crucial alors qu’une part importante des élevages arrivent à un tournant générationnel. Maïsadour veut offrir aux jeunes un parcours d’installation structuré et motivant, et soutenir les cédants dans leur démarche de passage de relais.

Alexandre Lafaille, Responsable développement productions avicoles : *« Aujourd’hui, nous sommes en capacité d’accompagner l’installation de nouveaux éleveurs dans de très bonnes conditions. Nous voulons rassurer et donner envie. Le modèle coopératif permet d’avoir une vision à long terme, un réseau, et des débouchés solides. C’est une vraie opportunité pour des jeunes qui veulent s’installer ou diversifier leur exploitation. »*

Une filière créatrice de valeur sur le territoire

En cohérence avec sa stratégie AMBiTiON 2030 et son pilier 2 "Filières à valeur ajoutée", Maïsadour affirme son rôle de moteur pour une agriculture de qualité et ancrée dans les territoires. La filière volaille de Maïsadour est un levier de dynamisme économique et social pour le Sud-Ouest. Elle génère des emplois directs et indirects, valorise les ressources locales, soutient la transformation agroalimentaire et contribue à maintenir une agriculture sur le territoire. La filière volaille repose sur un modèle intégré, maîtrisé de bout en bout, qui permet une création de valeur durable et partagée entre tous les maillons, de l’éleveur au consommateur. Avec ce plan de relance, Maïsadour entend bâtir une filière avicole exemplaire, capable de conjuguer souveraineté alimentaire, rentabilité pour les éleveurs, et respect du bien-être animal.

Michaël Dolet-Fayet, Président de la filière Volailles de Maïsadour et des Fermiers du Sud-Ouest et éleveur de volailles : *« Élever des volailles, c’est bien plus qu’une activité agricole : c’est un métier de passion, de rigueur et de transmission. Depuis des décennies, nos éleveurs portent un savoir-faire unique, dans des conditions d’élevage exemplaires, avec des petites cabanes en plein air que l’on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Nous sommes fiers d’avoir été les pionniers du Label Rouge en France, et nous avons su faire de cette exigence de qualité une véritable culture collective. Aujourd’hui, la consommation change et nous devons nous adapter au marché. Le développement de l’élevage standard est aussi essentiel pour remplir notre abattoir et répondre aux attentes des consommateurs. Ce plan est une invitation à rejoindre une filière reconnue, ambitieuse, et profondément enracinée dans son territoire. »*

Pour incarner cette dynamique et partager les ambitions de la filière, Maïsadour organise une journée dédiée le 19 juin 2025, sur l'exploitation d'un adhérent. L'objectif : permettre aux parties prenantes de découvrir concrètement les enjeux, les dispositifs d'accompagnement et les opportunités proposées grâce au modèle coopératif.

Cet événement sera l'occasion de rappeler que la réussite de la relance passe par la mobilisation de tous les maillons de la filière : banques, assurances, services de l'État, fournisseurs de matériel agricole, etc. Chaque acteur a un rôle clé à jouer. Alors qu'un bâtiment met aujourd'hui plus de 18 mois à sortir de terre, il est essentiel de lever les freins, d'accélérer les démarches et de faciliter l'émergence de nouveaux projets pour répondre, sans attendre, aux besoins croissants de la filière.

À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Exemple RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St SEVER et Marie Hot.

www.maisadour.com

Infos clés

Gouvernance : Daniel Peyraube, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2023-2024 : 1,385 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

CONTACTS PRESSE

AGENCE CORIOLINK

Océane Vilminot - T. 07 84 90 83 16

oceane.vilminot@coriolink.com

Sarah Ezzine- T. 07 43 36 64 67

sarah.ezzine@coriolink.com

MAÏSADOUR

Aurélie Zimmermann - T. 06 08 92 92 52

a.zimmermann@maisadour.com

Nina Bernadet - T. 07 89 39 60 46

n.bernadet@maisadour.com